



La direction a réuni ce mercredi 8 novembre à 17h00 un CSE extraordinaire pour les deux sujets suivants :

- Information et consultation sur la dénonciation de l'usage relatif à la retenue sur salaire en raison de la participation à une grève.
- Information et consultation sur la dénonciation de l'usage relatif à l'organisation des bureaux de grève (recueil des déclarations préalables d'intention de grève).

Notre direction est fière, elle pense nous impressionner en retirant le principe du 1/30ème et vouloir passer au réel sur les jours de grève.

C'est
quoi le
1/30ème ?

Le 1/30^{ème} est un système de calcul qui permet de perdre seulement une partie de sa journée de grève, pour cela il suffit de prendre le montant de son salaire et le diviser par 30.

Exemple : 2000€ de salaire divisé par 30 = 66,6 € de pertes/jrs



Ce système a des points négatifs : Si nous faisons grève plusieurs jours qui entourent des repos, vous perdez une partie de vos repos, cela nous oblige à faire seulement 59 min...

Le fait d'enlever ce système a des points positifs :

Les pertes de repos au milieu de jours de grèves c'est FINI !!

La direction joue avec les salariés et nous n'irons plus dans son sens tant qu'elle ne nous montre pas un minimum de respect afin qu'elle tienne ses engagements.

De fait, si ce trentième disparaissait, nous pourrions dès lors, faire exploser leur petit système en vous demandant de faire le nombre d'heure de grève que vous voulez sans jamais dépasser les 5h.

En effet chaque salarié est détenteur du nombre d'heures de grève qu'il souhaite faire.

80 CONDUCTEURS QUI FONT GREVE A TEMPS CHOISI (DE 1H A 5H MAXI) EST DIX FOIS PLUS PENALISANT QUE 80 CONDUCTEURS GREVISTES SUR JOURNEES ENTIERES

CELA EST SON CHOIX

Chacun choisira le temps de grève qui lui plaît, par exemple 1h, 1h15, 2h, 3h19... le traitement de vos heures de grèves sera long à mettre en place et la direction sera dans l'impossibilité technique de mettre tout cela en place le jour J.



Exemple : Tu souhaites intégrer le temps partiel volontaire et la direction te le refuse, tu as la solution, tu te mets en grève quelques jours là où cela t'arrange (le temps ne sera décompté que celui non travaillé) ...

De même, elle pense pouvoir passer au travers d'un bureau de déclaration en pensant faire la déclaration par messagerie électronique (ou autre moyen électronique pour dissuader de se déclarer).

Ils ne veulent plus faire de bureau de déclaration et ils aimeraient certainement que cela se passe par **moyen électronique**.

Pourquoi pas....

La loi le précise que le salarié doit **se déclarer 48h avant minimum**.

Actuellement les déclarations se font 72 à 96 h avant, ce qui arrange bien notre direction. Dorénavant, nous vous demanderions, comme la loi le précise, de vous déclarer au plus tard soit 48 heures avant. **(Exemple, vous travaillez le vendredi à 12h45, vous pouvez vous déclarer le mercredi jusque 12h44, l'heure d'envoi étant enregistré).**

Nous n'avons rien à perdre, mais tout à gagner avec une direction qui ne nous laisse pas le choix.

PETIT RAPPEL DES PROJETS CONCRETISES PAR LA DIRECTION :

- Perte de la garantie de l'inflation ✓
- Mise en place du roulement personnalisé qui permet à l'entreprise d'avoir plus de souplesse avec une possibilité de déplacer le repos (lundi ou vendredi) sur les 3 jours consécutifs du R1BUS3J. ✓
- Réductions des services du Dimanche. (en trois ans nous sommes passés de D1 à D3) ✓
- Mise en place d'une carence plus importante en cas d'arrêt. ? En cours

Quand va-t-elle s'arrêter ??

Résumé du mal être au travail : Manque d'effectif, moins de possibilités de pose de congés, plus de fatigue, délai de prévenance des dispo moins de 24h, évolution de poste bloqué donc pas de revalorisation de coefficients car pas de nouvelles compétences, roulements dégradés, vie familiale désorganisée, temps de parcours serrés, communications erronées avec des mauvais chiffres, non prise en compte des demandes des salariés, peu de revalorisations de salaires....

SOUTENEZ-NOUS :

**PLUS IL Y A DE GREVES DE MOINS DE 5H (SURTOUT A LA CONDUITE),
PLUS NOUS SERONS ENTENDUS !!!**

**JE FLASH POUR
UNSA DIVIA**

